

<b>Zeitschrift:</b>	Domaine public
<b>Herausgeber:</b>	Domaine public
<b>Band:</b>	35 (1998)
<b>Heft:</b>	1359
<b>Artikel:</b>	Collaborations intercantonales: La culture : l'OSR est un orchestre romande : jusqu'à quand?
<b>Autor:</b>	Savary, Géraldine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1010240">https://doi.org/10.5169/seals-1010240</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'OSR est un orchestre romand

*Volonté d'assainir les finances cantonales ou tentative de moderniser les structures existantes, les collaborations entre cantons touchent de nombreux domaines, de la politique hospitalière au développement d'institutions culturelles communes. Avant d'engager un processus de fusion de cantons, y a-t-il d'autres alternatives, dans des délais plus raisonnables? Un (contre) exemple, l'Orchestre de la Suisse romande (OSR).*

**H**ÔPITAUX, UNIVERSITÉS, PRISONS... Nombre d'établissements publics sont aujourd'hui soumis à l'épreuve des collaborations intercantonales. La culture ne devrait pas échapper à l'exercice. Or, miracle, un orchestre suisse romand existe déjà. Nul besoin à première vue de soulever les leviers de la fusion pour avoir un orchestre symphonique de qualité. L'acte de naissance de l'OSR s'inscrit d'ailleurs dans une dynamique identique à celle qui se développe aujourd'hui. Des moyens financiers limités obligeant les collectivités publiques et les institutions culturelles à collaborer.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la situation musicale en Suisse romande résultait de petits efforts que chacun menait à son rythme et dans son coin. Genève ne possédait qu'un orchestre quelconque, jouant uniquement pour son opéra. Lausanne, en dépit d'une population plus restreinte, possédait un orchestre excellent. Quant à Neuchâtel, ville dotée d'un public peu nombreux mais cultivé, elle engageait des orchestres des villes voisines. Seule la petite cité de Montreux se payait le luxe

d'entretenir un orchestre régulier, en raison de son tourisme de luxe. C'est en 1911 que naquit dans les esprits l'idée d'un orchestre romand. Les résistances furent tenaces puisqu'il ne vit le jour qu'en 1918, grâce à Ernest Ansermet. Le chef d'orchestre, doté d'une réputation internationale, parvint à recruter des musiciens dans toute l'Europe et récupéra les artistes de l'orchestre de Genève. L'OSR était né et dignement baptisé lors de son premier concert au Victoria Hall.

## Le plan Ansermet

Mais la situation financière restait précaire: l'Europe après le krach de 1929 pansait ses plaies. Les salaires des musiciens étaient modestes; il devenait difficile d'assurer l'existence d'un orchestre romand de qualité, même six mois par an. Les mécènes se faisaient plus rares et les déficits s'accumulaient dangereusement.

Ansermet réussit à rassembler les ressources romandes en imposant un plan – qui porta son nom – prévoyant le soutien des villes et des cantons ac-

## L'OSR en 1998

Total du budget des produits: 20554800 francs.  
Soit 281365 francs de moins qu'en 1997

	en % du budget	en francs
Ville de Genève	35,2%	7230600
Canton de Genève	33,4%	6860600
Ville de Lausanne	0,1%	30000
Canton de Vaud*	1,5%	300000
Société suisse de radiodiffusion	6,6%	1350000
<b>Total des subventions</b>	<b>76,7%</b>	<b>15770600</b>
<b>Produits des concerts</b>	<b>9,5%</b>	<b>1954200</b>
<b>Contributions et dons</b>		
Assoc. genevoise des Amis de l'OSR	2,4%	500000
Assoc. vaudoise des Amis de l'OSR	0,7%	150000
Autres dons et contributions	3,8%	780000
<b>Total des contributions et dons</b>	<b>7,0%</b>	<b>1430000</b>
<b>Sponsoring</b>	<b>3,8%</b>	<b>788500</b>
<b>Autres recettes</b>	<b>3,0%</b>	<b>611500</b>

\*Le Conseil d'État vaudois a annoncé à l'OSR une baisse de subvention de 120000 francs pour l'année 1999. Elle doit encore être votée par le Grand Conseil.

L'OSR n'a pas de recettes d'enregistrement. La maison de disques lui paie un défraiement, mais l'OSR ne touche aucune royaltie sur la vente de ses disques.

# Jusqu'à quand ?

cueillant les concerts, ainsi que celui de la radio et des mécènes et mélomanes, lesquels se groupèrent en deux « Associations des amis de l'OSR », l'une à Genève, l'autre à Lausanne.

## Le financement de l'OSR est en grande partie genevois

Depuis quatre-vingts ans, l'OSR s'exporte à l'étranger comme représentant de la Suisse francophone et tourne en Suisse en tant qu'institution musicale romande. Mais en réalité, si le plan financier d'Ansermet prévoyait un orchestre fédérateur, emblème musical de la Suisse romande et de son vivier artistique, la lecture du programme ainsi que du budget de l'orchestre montre que, quoi qu'en dise son nom, l'OSR reste un orchestre genevois. Son financement est assuré essentiellement par les pouvoirs publics de la ville et du canton de Genève (voir tableau). Les dons privés et les ressources provenant de l'association des amis de l'OSR sont garantis en grande partie grâce à la générosité des fortunes genevoises. En tout, plus de 75 % du budget. Le

canton de Vaud offre bien une modeste subvention, 1,5 % du budget total mais elle se réduit comme peau de chagrin quand vient le temps des restrictions budgétaires. Pour l'année 1999, le Conseil d'Etat vaudois a prévu de couper 120000 francs aux 300000 garantis ces deux dernières années. Quant aux autres cantons romands qui, a priori, n'ont aucune raison d'apprécier moins que les Vaudois et les Genevois la musique symphonique, ils sont totalement absents du plan financier.

Pour l'année 1998, l'OSR a déjà dû se serrer la ceinture (280000 francs de moins qu'en 1997). Pour l'année 1999, les pouvoirs publics cantonaux et communaux genevois ont promis de maintenir la même subvention. Mais la baisse de la part cantonale vaudoise va peser lourd sur les finances de l'orchestre symphonique romand.

## La culture est le porte-drapeau d'une ville

Au fond, l'OSR est suisse romand parce que Genève est en Suisse romande. L'OSR est installé à Genève, il répète à Genève, se produit la plupart du temps à Genève, et au fond vend l'image de Genève, en Suisse et à l'étranger. Lausanne est la seule ville à avoir le privilège de pouvoir profiter de ses prestations, à raison d'un concert tous les quinze jours. La capitale lausannoise ne se prive d'ailleurs pas d'en souligner la modestie, préférant dès lors consacrer ses moyens financiers, limités, à son propre orchestre, l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

La légendaire rivalité entre les deux villes lémaniques n'y est certes pas étrangère. Dans les années vingt déjà, de nombreux débats avaient agité le bout du lac, des propositions avaient été formulées pour déplacer l'OSR à Lausanne. Et quand Lausanne ou le canton de Vaud rechignent à subventionner l'orchestre romand, celui-ci menace alors de changer de patronyme et de se consacrer totalement à sa ville nourricière.

Mais, plus généralement, la culture est le porte-drapeau d'une ville et non d'un canton ou d'une région. Elle lui apporte l'aura dont elle a besoin pour se développer économiquement. C'est au nom d'une ville qu'un orchestre bâtit sa réputation, c'est sur son sol

qu'il se développe, c'est son économie qu'il alimente, c'est son opéra qu'il accompagne. Certes, des collaborations entre cantons, solides, efficaces, sont possibles. Mais elles pourront se développer uniquement si l'on procède au préalable à une remise à plat des compétences à l'intérieur de chaque canton et si l'on définit une véritable politique culturelle ; en amont – formation, conservatoire, etc. – et en aval – subventions, clé de répartition financière. gs

## Oubliés...

COMMENT VIVAIT-ON dans les années trente ? Un cahier d'économie domestique de l'École médiévale de Delémont est sous mes yeux. L'écolière de l'époque est aujourd'hui une grand-mère. Elle l'a consulté autrefois, complété pendant le rationnement des années quarante par les recettes de remplacement publiées dans les journaux.

Le cahier contient au début deux pages imprimées sur la composition des principaux aliments. Elle est brève par rapport à ce que nous utilisons aujourd'hui ; yogurts, raisins, bananes par exemple, sont absents. En revanche qui consomme encore du saindoux ou des haricots secs ? Une trentaine de menus ont été préparés en général pour douze personnes. Toujours une soupe, deux plats et un dessert.

Les soupes ont des noms exotiques allant de la soupe à l'allemande à la soupe au pain rôti, sans oublier le potage américain et même le potage Maggi.

Il y a des menus sans viande : macaronis ménagers et salade, tranches de semoule frite et salade, gnocchis à la romaine.

Le dessert : marmelade de rhubarbe, tartelettes aux fraises, salades de fruits, omelettes aux pommes, et, surprise, compote de pruneaux secs.

Des restaurateurs redécouvrent ces recettes simples. Nostalgie, ras le bol de l'exotisme à tout prix ou préparation à des restrictions budgétaires ?

cfp

## Sur l'orchestre symphonique

**A**LFRED WILLENER A enseigné la sociologie de la culture à l'Université de Lausanne. Il a écrit de nombreux ouvrages consacrés à la musique symphonique. Il aborde de manière complète les rapports de production musicale, il traite de la formation des musiciens, de la diffusion de la musique, il raconte le travail en studio d'enregistrement, et les problèmes de financement et de la réception de la musique.

A lire pour comprendre les rapports hiérarchiques entre les musiciens, leur origine sociale, la progression des femmes au sein des orchestres, et plus généralement le rapport entre musique et société : *La pyramide symphonique, exécuter, créer ? une sociologie des instrumentistes d'orchestre*, éd. Seismo, Zurich, 1997. *Les instrumentistes d'orchestres symphoniques, Variations diaboliques*, éd. L'Harmattan, Paris, 1997